

ACTION URGENTE

CHINE. UN MILITANT DÉTENU AU SECRET DEPUIS DES MOIS

Yang Zhengjun, éminent militant des droits des travailleurs et des travailleuses, est détenu au secret depuis le 8 janvier 2019. Il est le rédacteur en chef d'iLabour.net/« Nouvelle génération » (*Xinshengdai*), un site Internet indépendant qui publie des reportages sur les droits des travailleurs et des travailleuses. Sa détention semble s'inscrire dans le cadre des mesures de répression prises à l'échelle nationale contre les employé.es, les étudiant.es et les militant.es qui défendent les droits des travailleurs et la liberté d'expression sur les campus universitaires en Chine. Yang Zhengjun ne peut communiquer ni avec sa famille ni avec un avocat engagé par celle-ci ; aussi, son intégrité mentale et physique suscite de vives inquiétudes.

PASSEZ À L'ACTION : ENVOYEZ UN APPEL EN UTILISANT VOS PROPRES MOTS OU EN VOUS INSPIRANT DU MODÈLE DE LETTRE CI-DESSOUS

Directeur du Sous-Bureau de la Sécurité publique du district de Pingshan, à Shenzhen

Song Yiyang

1 Longping Lu, Pingshan Qu, Dagongye Qu

Shenzhen Shi 518118, Chine

Courriel : shenzhendaily@szpsq.gov.cn <mailto:shenzhendaily@szpsq.gov.cn>

Monsieur le directeur,

*Yang Zhengjun a été arrêté à Guangzhou le 8 janvier 2019 et est détenu au secret depuis lors. Yang Zhengjun est le rédacteur en chef d'iLabour.net/« Nouvelle génération » (*Xinshengdai*), un site d'information qui publie des reportages sur les travailleurs et travailleuses et rend compte des actions menées pour défendre leurs droits. Sa détention intervient alors que de vastes mesures de répression, un peu partout dans le pays, touchent les travailleurs et travailleuses, les étudiantes et étudiants et les militantes et militants qui défendent les droits des travailleurs.*

Plus d'un mois après l'arrestation de Yang Zhengjun, le Sous-Bureau de la Sécurité publique du district de Pingshan a informé sa famille qu'il avait été placé en « résidence surveillée dans un lieu désigné » pour « avoir cherché à provoquer des conflits et troublé l'ordre public ». Alors que la police a affirmé à l'épouse de Yang Zhengjun que celui-ci était détenu dans le district de Dapeng, à Shenzhen, des avocats ont dit l'avoir vu au centre de détention n° 2 de la ville de Shenzhen. Il n'est pas possible de s'assurer du lieu où se trouve Yang Zhengjun et de son état de santé, car toutes les demandes déposées par sa femme et son avocat pour le rencontrer ont été rejetées.

L'épouse de Yang Zhengjun est constamment harcelée depuis qu'il a été placé en détention et, selon elle, la police lui a demandé à maintes reprises de le convaincre de plaider coupable. En mars 2019, à la demande de la police, leur propriétaire n'a pas renouvelé le bail de leur logement. En conséquence, la femme de Yang Zhengjun, alors enceinte de cinq mois, a dû chercher un nouvel endroit où habiter seule.

Je suis préoccupé.e par l'utilisation systématique de la « résidence surveillée dans un lieu désigné » pour entraver les activités des personnes qui défendent les droits humains, notamment des juristes, des militantes et militants et des personnes qui pratiquent certaines religions. Les personnes détenues, quand elles ne peuvent ni consulter un avocat de leur choix ni communiquer avec leurs proches ou d'autres personnes, courent un risque réel de subir des actes de torture et d'autres mauvais traitements.

En conséquence, je vous prie instamment :

- *de libérer Yang Zhengjun immédiatement et sans condition, à moins qu'il n'existe des éléments dignes de foi, suffisants et recevables tendant à prouver qu'il a commis une infraction reconnue par le droit international, et qu'il ne soit jugé dans le cadre d'un procès conforme aux normes internationales d'équité ;*
- *de veiller à ce que Yang Zhengjun ne soit pas soumis à des actes de torture ni à d'autres mauvais traitements, soit autorisé à consulter régulièrement et sans restriction l'avocat de son choix et puisse communiquer avec les membres de sa famille, sans aucune ingérence, à moins que cela ne soit justifié au regard du droit international relatif aux droits humains ;*
- *de mettre fin à tous les actes de harcèlement contre la famille de Yang Zhengjun.*

Veillez agréer, Monsieur le directeur, l'expression de ma haute considération,

COMPLEMENT D'INFORMATION

Diplômé de l'Université centrale des minorités (Minzu), à Pékin, Yang Zhengjung s'emploie sans relâche à défendre les droits des travailleurs et travailleuses atteints de pneumoconiose, une affection pulmonaire causée par l'inhalation de poussières. Avec Wei Zhili et Ke Chengbing, il a dirigé iLabour.net, un site Internet qui promeut les droits des travailleurs, diffuse des informations sur le droit du travail et publie des reportages sur les travailleurs. Après l'arrestation de Yang Zhengjung, Wei Zhili et Ke Chengbing ont également été appréhendés en mars, puis placés en « résidence surveillée dans un lieu désigné » après avoir été inculpés de la même infraction que lui en avril 2019.

La « résidence surveillée dans un lieu désigné » est une mesure qui, dans certaines circonstances, permet aux enquêteurs de maintenir des personnes hors du système de détention officiel pendant une période pouvant aller jusqu'à six mois, et s'apparente à une forme de détention au secret.

L'arrestation de ces trois rédacteurs s'inscrit dans le cadre des mesures de répression prises à l'échelle nationale contre les travailleurs et travailleuses, les étudiant.es et les militant.es qui défendent les droits des travailleurs et la liberté d'expression sur les campus universitaires. Tout a commencé en juillet 2018, lorsque 30 travailleurs et travailleuses de Jasic Technology Co Ltd, un fabricant privé de matériel de soudage basé à Shenzhen, ont tenté de créer leur propre syndicat. Les manifestations ont reçu le soutien d'étudiant.es un peu partout dans le pays. La police a arrêté les manifestant.es pacifiques et leurs sympathisant.es le 27 juillet 2018. À la suite de la première vague d'arrestations en juillet 2018, plus d'une dizaine de militant.es syndicaux et d'étudiant.es soutenant les employé.es de Jasic ont été arrêtés le 9 novembre 2018. Certaines des personnes appréhendées étaient diplômées de l'Université de Pékin, l'une des universités les plus prestigieuses de Chine. Selon les médias, l'un des étudiants aurait été roué de coups et emmené par un groupe d'individus vêtus de couleurs sombres à l'intérieur du campus universitaire. Le service de sécurité du campus ne serait pas intervenu pour empêcher ces individus de le frapper et de l'emmener avec eux. On ignore où se trouvent certain.es étudiant.es.

La répression s'est également étendue aux sociétés marxistes des universités, qui soutenaient activement les manifestations de travailleurs et travailleuses dans différentes régions du pays. Le 29 avril 2019, cinq membres de la Société marxiste de l'Université de Pékin ont été portés disparus. Un des étudiants disparus, Qiu Zhanxuan, a diffusé début mai une vidéo dans laquelle il relatait les actes de torture et autres mauvais traitements subis pendant sa détention fin avril. Selon sa vidéo, la police l'a giflé jusqu'à le faire saigner du nez. La police l'a également contraint à signer une lettre déclarant qu'il renonçait à son droit de recevoir une éducation. Ces dernières années, la Chine a promulgué une loi et des réglementations visant à protéger les droits des travailleurs, mais elles ne sont guère appliquées. Selon le Bureau national des statistiques de Chine (BNS), en 2016, 35 % seulement des 281 millions de « travailleurs migrants employés comme domestiques » en Chine avaient un contrat de travail. Dans le même temps, les syndicats indépendants sont interdits et la Fédération nationale des syndicats chinois (FNSC), gérée par l'État, est la seule organisation autorisée à représenter les travailleurs en Chine. Les syndicats affiliés à la FNSC au niveau de l'entreprise sont souvent contrôlés par la direction des usines, ce qui leur laisse peu de marge de manœuvre pour protéger les intérêts des travailleurs.

LANGUE(S) À PRIVILÉGIER POUR LA RÉDACTION DE VOS APPELS : chinois ou anglais
Vous pouvez également écrire dans votre propre langue.

MERCI D'AGIR DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS ET AVANT LE : 6 SEPTEMBRE 2019.
Au-delà de cette date, vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir.

NOM, PRÉNOM ET PRONOM À UTILISER : YANG Zhengjun (il)